

Riviera - Chablais

Stationnement

Vevey innove pour que les autos cessent de tourner

Des capteurs dans le bitume et des panneaux aux entrées de la ville guideront les conducteurs en quête d'une place. Première suisse

Claude Béda

«Avec ce système, qui répond à des demandes récurrentes de conseillers communaux et des commerçants, il y aura moins de gens qui tourneront en rond en cas de saturation du parking», explique Laurent Ballif, syndic. Vevey veut mettre en place un système de guidage des automobilistes leur indiquant les cases libres à la place du Marché, dans un premier temps. A terme d'autres parkings devraient être équipés.

Le projet repose sur l'installation dans l'asphalte, à chaque place de parc, de capteurs électromagnétiques sans fils qui détectent la présence d'un véhicule. Une technologie novatrice créée par une start-up vaudoise. Pour l'heure, en Suisse, seule Lausanne s'approprie aussi à l'utiliser, mais en phase de test (lire ci-dessous).

Installation dernier cri

A Vevey, le système devrait être mis en place cet été, pour autant que le Conseil communal accepte de libérer 260 000 fr. pour l'acquiescer. Le dispositif comprend principalement l'installation des capteurs individuels sur près de 400 places de stationnement et de 4 panneaux indiquant les cases disponibles aux entrées de la ville, au rond-point de Bergère, à l'avenue de Gilamont, à la route de Blonay et à Entre-Deux-Villes.

En outre, une quarantaine de relais permettant d'acheminer l'information mesurée par chaque capteur vers des concentrateurs - les éléments centraux du réseau - seront installés sur des mâts existants. Les concentrateurs seront, eux, placés dans un bâtiment communal de la place du Marché. Ils relieront cette infrastructure dernier cri avec le système informatique de la Ville. Le logiciel utilisera la possibilité de désactiver certaines zones, ce qui permettra de tenir compte des diverses manifestations qui occupent régulièrement la place du Marché.



Les capteurs de Tinynode - la société lausannoise de Martin Zoller et Pierre Castella (de g. à dr.) - seront installés cet été sur la place du Marché, en cas de feu vert du Conseil. PATRICK MARTIN-À

Les panneaux lumineux afficheront en temps réel le nombre de places restantes sur la place du Marché, comme cela fonctionne déjà au parking du Panorama. L'installation de «totems» supplémentaires est aussi prévue dans le cas où d'autres parkings souhaiteraient donner des informations sur leur occupation.

Toutes ces données seront diffusées sur le système d'information du territoire régional CartoRiviera. Et cette fonctionnalité sera aussi disponible sur la version mobile de CartoRiviera, destinée aux

tablettes et smartphones. «A terme, il sera possible d'étendre ce dispositif dans tout Vevey, voire dans d'autres communes», ajoute Daniel Gnerre, responsable du Système d'information du territoire (SIT) de la Ville.

Réduire la resquille

Quant au paiement et au contrôle, quatre des sept horodateurs existants seront adaptés pour permettre la gestion de places numérotées, alors que quatre nouveaux seront installés aux extrémités du parking. A la demande de commer-

cants, il sera possible de payer avec un système de jetons. Ce dispositif permettra à la Ville de réduire le resquillage et de voir ses recettes «parking» augmenter de 30 000 fr. par an. De plus, le fait de pouvoir visualiser automatiquement les infractions donnera aux agents un gain de temps évalué à près de 26 000 fr. par année. Enfin, le nouveau système sera très utile en matière de statistiques sur l'utilisation du site par les automobilistes, dans la perspective du réaménagement de la place du Marché, après la Fête des Vignerons en 2019.

L'invention d'une start-up lausannoise

«Nous allons poser une centaine de ces capteurs électromagnétiques en phase de test sur le boulevard de Grancy, confie Olivier Français, municipal et conseiller national lausannois. Et, si le système donne satisfaction, nous pourrions l'installer, à terme, sur une bonne partie des 22 000 places de stationnement de la ville de Lausanne. Ce serait un réel progrès.» Si les capteurs électromagnétiques inventés par la start-up lausannoise Tinynode

cartonnent déjà sur les aires de repos des camionneurs des autoroutes françaises, allemandes, britanniques et américaines, ils ne sont pas encore utilisés en Suisse. Vevey et Lausanne s'approprient donc à jouer les pionnières. L'invention de Tinynode, qui bénéficie du soutien d'Innovaud, possède de nombreux avantages. Chaque capteur dispose d'une batterie remplaçable avec une autonomie moyenne de huit ans, au moins.

Ce qui permet d'éviter des interventions trop fréquentes. Ces capteurs peuvent être déplacés et réutilisés ailleurs, seul leur support plastique collé dans le revêtement n'étant pas récupérable. Ils fonctionnent quelles que soient les conditions météorologiques. Et ont une résistance mécanique compatible avec toutes les utilisations de la place du Marché, tels le déneigement ou le cirque. Enfin, à moins d'une panne, ils n'ont pas besoin d'entretien.

Le pont de Villeneuve sur l'A9 part à la casse

Le chantier de démolition de la bretelle enjambant l'autoroute à la jonction de Villeneuve a démarré cette nuit. Les incidences sur le trafic se prolongent

Les travaux de déconstruction du pont sur l'autoroute à Villeneuve ont commencé la nuit dernière. Les pelleteuses sont entrées en action pour grignoter l'ouvrage petit à petit, opération qui va se poursuivre jusqu'à 6 heures demain matin.

Durant ces travaux, qui concernent cette semaine la partie située au-dessus de la voie direction Lausanne, le trafic autoroutier est maintenu, avec des réductions de voies de circulation. Les automobilistes en provenance du Valais et souhaitant sortir à Villeneuve sont priés de quitter l'autoroute à Aigle

et de poursuivre par la route cantonale. Le pont provisoire aménagé sur celle-ci reste ouvert pendant toute la durée des travaux.

Des perturbations de trafic sont attendues, avec une perte de temps estimée à trente minutes aux heures de pointe. Afin de limiter ces désagréments, l'Office fédéral des routes recommande aux automobilistes se rendant habituellement à Lausanne via la jonction d'Aigle d'entrer plutôt sur l'autoroute par celle de Villeneuve.

La semaine prochaine, du mardi 18 mars à 20 h au jeudi 20 mars à 6 heures du matin, la seconde partie du pont, enjambant la voie direction Valais, sera «croquée» par les machines. Les mêmes restrictions seront en vigueur et la consigne de sortir à Aigle pour les automobilistes souhaitant se rendre à Villeneuve sera reconduite. **F.W.D.M.**



Devenu trop faible pour la charge de trafic qui l'emprunte quotidiennement, l'ouvrage doit être détruit. CHANTAL DERVEY

Un pan du passé veveysan au Grand Hôtel du Lac

L'Association Vibiscum a fait poser récemment une plaque commémorant l'histoire du cinq-étoiles

Et de 38! Après le Port-Eiffel (37e) et avant le site des anciens Ateliers de constructions mécaniques de Vevey (39e), c'est au tour du Grand Hôtel du Lac - à l'est de la ville - de se voir doter d'une plaque historique. Elle a été posée la semaine dernière par Vibiscum, l'Association des Amis du Vieux Vevey, sur le mur côté lac du palace.

Le texte rappelle que le Grand Hôtel du Lac a été édifié en 1868 d'après les plans de l'architecte local Ernest Burnat. Auparavant, il avait fallu raser la demeure qui appartenait depuis 1832 à Louis Grenier, préfet de Vevey. Le domaine était, au XVIIe siècle, vassal de Jean de Cojonnex, vassal des sires de Blonay.

L'hommage de Vibiscum remet en mémoire que des hôtes illustres ont fréquenté le cinq-étoiles rénové de manière impor-

tante en 2006 par Pierre-Yves Rochon, célèbre décorateur et architecte d'intérieur français.

C'est surtout Henryk Sienkiewicz (1846-1916) qui a marqué l'histoire contemporaine du lieu. Outre la référence de Vibiscum, une autre plaque sur le frontispice atteste de la vie de l'écrivain polonais dans l'hôtel. Au jardin trône un grand bronze de l'auteur de *Quo Vadis*, assis avec une plume dans la main droite. Il s'y était réfugié au début de la Première Guerre mondiale. Celui qui avait reçu le Nobel de littérature en 1905 est décédé au Grand Hôtel du Lac à l'âge de 70 ans, après y avoir vécu près de deux ans. Ses cendres ont été rendues à la Pologne libre en 1924.

Plus près de nous, l'écrivain anglaise Anita Brookner n'a pas seulement résidé dans le cinq-étoiles. Elle y a surtout écrit son roman le plus célèbre... *Hôtel du Lac*. Cet ouvrage lui a valu le très célèbre Booker Prize, comme V.S. Naipaul, Nadine Gordimer ou Salman Rushdie (entre beaucoup d'autres) avant elle. **Christophe Boillat**

Rennaz

L'ancienne step va être démolie

La step désaffectée de Rennaz va être prochainement démantelée. Les installations, qui datent de la fin des années 1970, ne sont plus en service depuis une année et c'est le Service intercommunal de gestion des eaux (SIGE) qui a repris l'activité, traitant les eaux usées de Rennaz à sa station de Roche. La démolition devrait se dérouler d'ici un mois et durer moins d'une semaine pour un montant de 50 000 francs. A moyen terme, la Municipalité envisage de créer à cet emplacement un local pour son service de voirie. **F.W.D.M.**

Le chiffre

19400

C'est le montant annuel que la Commune de Château-d'Éx s'est engagée à payer ces dix prochaines années pour soutenir la société Parc des Sports SA, qui gère les tennis et la patinoire. Elle doit réaliser pour 450 000 fr. de travaux sur ses infrastructures. Le plan de financement table sur un prêt de 194 000 fr. dans le cadre de la loi sur l'appui au développement économique (LADE). Le Conseil communal a décidé jeudi de le rembourser via les deniers publics, en reconnaissance de l'utilité de ces installations pour la collectivité. **F.W.D.M.**

La Tour-de-Peilz

Les Finances pour Olivier Martin

Vainqueur, il y a dix jours, de l'élection complémentaire à la Municipalité de La Tour-de-Peilz, le libéral-radical Olivier Martin reprendra sans surprise le dicastère des Finances. Un service que son prédécesseur à la Maison de Commune, Frédéric Grognoz, avait dirigé pendant seize ans. Ce dernier a récemment été élu à la Cour des comptes. Outre les Finances, Olivier Martin, troisième libéral-radical à l'exécutif boëland, veillera aussi sur l'Office de la population et sur le secteur Economie de la troisième ville de la Riviera. **R.D.**

Le règne du dragon

Aigle Du 13 au 23 mars, La Dramatique d'Aigle présentera *Le Dragon*, d'après un texte d'Evgueni Schwartz. La pièce est à découvrir au Théâtre du Moulin-Neuf et non pas au caveau de La Dramatique, comme indiqué par erreur dans notre édition de samedi. Séances à 20 h 30 du jeudi au samedi et à 17 h le dimanche. Voir sur info@ladram.ch. **C.B.**

Le potager et les recettes d'antan

Aigle Bernard Messerli donnera une conférence intitulée «Jardin et cuisine: le retour des vieilles plantes», demain à 20 h 15 à l'aula de l'Ecole professionnelle du Chablais. **C.BO.**

PUBLICITÉ



La Clinique La Prairie a le plaisir d'annoncer l'ouverture du cabinet du

Dr Mimoun Benchaou
Spécialiste ORL et chirurgie cervico-faciale FMH

Le Dr Mimoun Benchaou, en activité à la Clinique La Prairie depuis le mois d'août 2013, remplace le Dr Georges Bambule parti à la retraite.

Consultations sur rendez-vous au 021 989 32 70
Ch. de la Prairie, 1815 Clarens-Montreux
orl@laprairie.ch www.laprairie.ch